

tatée par des procès-verbaux qui seront adressés à l'autorité compétente."

M. le maire peut être bien sûr après cela que nul ne se permettra de jeter des fleurs sur la route. "Débris végétaux," écrit M. le maire pour désigner les gracieuses fleurettes des champs.

Comme en termes galants ces choses-là sont dites

Mais, pour parler sérieusement, ne croyez-vous pas que cet arrêté municipal est incomplet et qu'il serait à propos de le compléter par la disposition suivante que suggère la *Croix* :

Article 3.—Attendu que la folie antireligieuse est la plus dangereuse comme la plus bête, M. le maire de Gan prendra place parmi la collection des fous de la maison du Charenton local.

Folie ! C'est peut-être là en effet la plus plausible explication de la conduite de ces maires anticléricaux.

—Le cœur des fidèles chrétiens est souvent déchiré par le récit des abominables attentats qui se multiplient réellement avec une abondance satanique en ce temps. Les tabernacles sont violés, les églises profanées. Bien plus, ces attentats retentissants ne sont pas les seuls, et nul ne sait combien d'outrages secrets doit souffrir le Christ.

Une ligue s'est formée en France, sous le nom de *Croisade réparatrice*, pour réparer autant que possible ces sacrilèges et procurer la conversion des sectaires. Qu'il nous suffise pour donner une idée de l'importance de l'œuvre, de rappeler que pendant le cours de cette année elle fera célébrer 250 messes par mois et que ses adhérents offrent mensuellement au Christ insulté au-delà d'un million d'œuvres diverses, journées de réparation, messes entendues, communions, chemins de croix, chapelets, heures saintes, visites au saint Sacrement, offices, vœux de charité, mortifications, heures de travail, prières de petits enfants, prières diverses, etc.

L'on peut être renseigné, sur tout ce qui concerne la *Croisade réparatrice* en s'adressant à M. l'abbé de Bessonies, à Notre-Dame des Victoires, à Paris, France.

—Les catholiques français ont célébré par de très touchantes et très solennelles démonstrations le cinquantième anniversaire de la mort de Mgr. Affre, l'illustre archevêque de Paris. Un service funèbre a été célébré à Notre-Dame de Paris ; l'évêque d'Orléans, Mgr. Touchet, a prononcé un admirable discours en l'honneur de l'archevêque martyr.

Nos lecteurs trouveront dans la présente livraison de cette revue le récit officiel de la mort de Mgr. Affre.